

**25 octobre 1994, Québec**

**Conférence de presse**

La modératrice: On va passer directement aux questions en français.

Une voix: Ah oui ! Justement une question, si vous le permettez, sur cette histoire qui roule à Ottawa depuis une semaine concernant le CST pour voir qu'est-ce que vous en pensez de façon générale et nominalement d'avoir peut-être été espionné vous-même par une agence.

M. Parizeau: Je vous avouerai que ça ne m'étonne pas particulièrement. Je réagis, dans ma vie publique, depuis bien des années comme si c'était le cas. Vous savez, après tout ce qui s'est passé au cours des années 70, s'imaginer tout à coup que les gens voient la lumière et changent à ce point leur façon de procéder. Je ne peux pas dire que le contraire m'aurait surpris. Alors, dans ce sens-là, qu'est-ce que vous voulez, ça reste toujours aussi inadmissible. Je pense que ça justifie tout à fait la demande que fait le Bloc québécois d'avoir à nouveau, ce n'est pas la première fois, une commission d'enquête. Peut-être que la seule façon de tenir ces gens à peu près, comment dire, dans un cadre de correction élémentaire, c'est de faire, toutes les quelques années, une commission d'enquête qui révèle des choses et qui, pendant un certain temps, les ramène à de meilleurs sentiments. Mais, comment dire, celui qui a pratiqué ça pendant bien des années, il a toujours la sensation de retourner dedans, hein?

Une voix: M. le premier ministre. Vous êtes le seul qui pouvez nous dire ce qui se passe au caucus quand vous voulez bien le dire. Est-ce que le caucus s'est prononcé sur ce qui est survenu à Domtar concernant les primes de séparation faramineuses, là, qui ont été votées par le conseil d'administration? Et qu'est-ce que le gouvernement peut faire dans une situation comme celle-là?

M. Parizeau: J'ai simplement mis le caucus au courant des raisons de ma réaction hier et de la raison pour laquelle je peux difficilement aujourd'hui aller plus loin parce que j'ai demandé au conseil d'administration de Domtar, effectivement, d'examiner si comment dire, la détermination de ces primes de séparation a été faite correctement, en fonction, non seulement des règlements de l'entreprise, mais de l'équité. Après tout, moi, je représente le plus haut actionnaire là-dedans. Le public québécois est actionnaire de 45 % dans cette compagnie. Moi, je veux que le conseil d'administration s'assure que tout ça a été fait correctement et que ça correspond à des normes d'équité à peu près correctes. J'attends. Ils pourront examiner les choses et ils me feront rapport. Et, puis, là, on verra l'étape suivante.

Une voix: Le gouvernement a...

M. Parizeau: Non, non. Écoutez, je ne peux pas retirer une prime de départ. Je peux demander à des gens de faire ça. C'est une entreprise, ça, c'est une entreprise privée. Je comprends que le gouvernement, par la SGF et la Caisse de dépôt, a 45 % des actions, mais il reste énormément d'actionnaires aussi. Il reste un conseil d'administration qui a ses pouvoirs. Mais moi, au nom du public, je dois m'étonner, je dois dire que je trouve ça vraiment trop haut et demander des renseignements et voir comment ça a été fait et si ça a été fait

correctement; ce que j'ai fait. Et là, j'attends de voir... J'espère que les réactions vont venir assez rapidement.

Une voix: Votre ministre, M. Campeau, avait bénéficié aussi, à l'époque, d'une prime importante de la même corporation. Est-ce que c'était plus justifié? Est-ce que c'était différent à ce moment-là? Est-ce qu'il y avait des circonstances différentes?

M. Parizeau: C'est la raison pour laquelle je demande d'aller aux renseignements. Je ne peux pas me substituer au conseil d'administration à cet égard-là.

Une voix: M. le premier ministre.

M. Parizeau: Oui, sur le même sujet?

Une voix: Non, sur autre chose.

M. Parizeau: Bon. Allez-y !

Une voix: Sur le résultat, hier, de l'élection dans Saint-Jean, vous avez dit: Enfin, on a fini par l'emporter. Dans une perspective référendaire, vous avez dit également que c'était nettement insuffisant. Est-ce que le résultat d'hier commence à ébranler votre conviction pour la tenue du référendum dans une perspective, dans un horizon... en 1995?

M. Parizeau: Ah, bien non ! Pas du tout ! C'est simplement... Il est très important, quand on s'engage dans une perspective comme celle de 1995, qu'on soit extrêmement attentifs à chaque résultat, à chaque exercice, à chaque tentative. Que l'on dise: Ça, pas mal; ça, attention, il y a encore un effort à faire; ça, il faut aller plus loin. Vous allez m'entendre exprimer des points de vue comme ceux-là de la façon la plus candide dans les mois qui vont venir. Quand on va faire un bon coup, vous pouvez compter sur moi que je vais le montrer le bon coup. Mais quand c'est moins bon, je vais le dire aussi.

Une voix: M. le premier ministre, ça va faire un mois exactement que vous êtes au pouvoir. Est-ce que vous trouvez que ça a passé vite? Est-ce qu'on déblaie assez vite les priorités que vous vous étiez fixées en campagne électorale?

M. Parizeau: Je pense que vous allez voir dans les jours qui viennent une accélération considérable. Le premier mois a consisté à mettre à la fois les personnes et les choses en place. C'est à peu près terminé, cette opération-là. Maintenant, on devrait voir... Déjà, on a vu un certain nombre de choses apparaître et se faire très rapidement, de façon assez remarquable, je pense en particulier aux 34 000 000 \$ d'Ottawa, il n'y a pas beaucoup de gens qui auraient parié que ça se règle en 48 heures, cette histoire-là. Mais, je pense qu'on va voir, là, dans les quelques semaines qui viennent, une foule de choses débloquent. Les rapports que j'ai, à l'heure actuelle, sont excellents sur ce plan-là.

Une voix: Le démarrage, le fonds de démarrage auquel vous tenez beaucoup. . .

M. Parizeau:] Ah, ah, bien...

Une voix: ...est-ce qu'on peut s'attendre à ce que, dans les prochains mois, on ait des nouvelles de...?

M. Parizeau: Bien, normalement, je dois avoir, moi, des nouvelles je pense cet après-midi, dans une demi-heure, ha, ha, ha !

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Parizeau: ...dès que j'ai fini ici. Oui?

Une voix: Lors de votre discours au Château Frontenac, envers les autochtones, vous promettiez que le gouvernement dirigé par le Parti québécois allait être irréprochable. Maintenant, M. Coon Come ne sera pas là jeudi pour reconduire l'entente sur la protection des communautés et il y a les Mohawks qui ont fait des déclarations, disons au cours des dernières semaines. Est-ce que votre gouvernement ne risque pas de tomber sur les mêmes écueils que le gouvernement précédent, c'est-à-dire d'être obligé d'adopter une approche différente envers les Cris et les Mohawks, puisque ça semble aller plutôt bien avec les neuf autres communautés?

M. Parizeau: C'est encore un peu tôt pour voir s'il y a lieu de changer d'argumentation ou de cadre. Là, on va me... j'ai appris, à peu près comme vous, là, que M. Coon Come ne va pas venir jeudi. Bon, bien, très bien, continuons de regarder ça. Je suis un peu déçu parce que, au fond, ça m'aurait intéressé, moi, de reprendre contact. Je connais M. Coon Come, mais ça fait quand même un certain temps qu'on n'avait pas discuté de choses. Bon, bien, alors, très bien, on fera ça un peu plus tard. Mais, moi, vous savez, pour le moment, j'ai plutôt tendance à ne pas trop m'exciter avec ces questions, et tout en m'assurant, cependant, et c'est ça le sens de la démarche du ministre de la Sécurité publique, que les problèmes, justement, qui relèvent de la Sécurité publique et qui se produisent, il les surveille très attentivement. Comme vous l'avez remarqué, il a commencé à le faire. Alors, il faut, je pense, sur ces questions, surveiller ça de très près et, pour le reste, garder l'esprit ouvert et quand, à un moment donné, un dialogue est reporté de quelque temps, ne pas en faire tout un plat.

Une voix: M. le premier ministre, pendant la campagne électorale, il y a 93 de vos candidats qui s'étaient engagés, à la suite de l'élection d'un gouvernement du Parti québécois, à réviser la loi 84.

M. Parizeau: Ha, ha, ha ! Oui.

Une voix: Est-ce que votre gouvernement a pris une décision à ce sujet-là, ou est-ce que le caucus a pris une position face à la loi 84?

M. Parizeau: Alors, il s'agit, pour tous ceux qui ne seraient pas tout à fait au courant, il s'agit de la Loi sur les vidéo pokers. La 84. Alors, effectivement, oui, au caucus, nous avons discuté de ça. Ce n'était pas 93. C'était, je pense, 50... Ah ! Peut-être 93, mais 57 ont été élus.

Une voix: 57 élus.

M. Parizeau: Alors, il y a 57 députés qui avaient signé une lettre. Alors, ce que la lettre dit, cependant, seulement, c'est qu'ils s'engageaient, si nous étions portés au pouvoir, à faire en sorte qu'une table de concertation, une commission parlementaire, enfin, je ne sais pas, quelque chose siège à ce sujet-là, au sujet de la loi 84. Alors, ce qui a été décidé au caucus, ce matin, c'est, oui, de dire: Très bien, nous allons tenir quelque chose de ce genre-là. Et quelques députés doivent se réunir avec M. Campeau et M. Ménard, pour déterminer quelle forme cette consultation va prendre.

Une voix: Je vous remercie.

Une voix: M. Parizeau, une dernière question: Demain, il y aura déjà une manifestation de fonctionnaires, demain midi. Qu'est-ce que vous direz à ces gens-là?

M. Parizeau: Écoutez, l'opération... Moi, je les comprends un peu, à l'heure actuelle. Ils auraient voulu, vous savez que la demande m'a été faite pendant la campagne électorale, à plusieurs reprises, une sorte de moratoire sur toutes les coupures. On me l'a demandé explicitement, d'ailleurs. Pas les fonctionnaires, je pense que c'est la CSN qui m'avait demandé ça. Moi, je ne pouvais pas dire: écoutez, non, on va faire un moratoire sur toutes les coupures. On a dénoncé ça comme des coupures aveugles. Nous, on ne va pas faire de coupures aveugles, on va réviser ces coupures-là. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'en fera pas. Ça veut simplement dire qu'on va se débrouiller pour qu'elles ne soient pas aveugles, pour qu'elles puissent être justifiées. Alors, on est dans le processus de révision. Ce n'est pas nécessairement toujours facile de se comprendre, geste par geste. C'est assez délicat, ce que nous entreprenons, de dire: Non, les coupures qui ont été faites, de ce côté-là, pour nous, c'est abusif, ça va trop loin, ou ça a trop d'impact sur le public.

Et dans d'autres cas, ça, oui, on maintient ce genre de coupure ailleurs. Ce n'est pas facile de se saisir de se comprendre. Et c'est pour ça que je dis que je les comprends un peu. C'est bien plus facile de prendre une décision radicale et tout ratiboiser et de se retrouver contre ça et dire: Je suis contre tout ça. C'est plus délicat, pour deux parties, de se regarder, de se comprendre, geste par geste.

Une voix: Est-ce que vous êtes favorable à la mise en place, comme le suggère le syndicat des professionnels du gouvernement, d'un comité national mixte pour tout revoir l'organisation du travail dans ce secteur-là?

M. Parizeau: Ça, c'est, à mon sens, la grande idée qui commence à apparaître dans les syndicats du secteur public et que nous partageons absolument, la majorité. Il faut revoir de fond en comble les méthodes de travail, l'organisation du travail et aussi, donc, la formation du personnel. Et ça, au fond, on est toujours d'accord sur l'objectif. Déjà, Mme Marois nous a amenés au comité des priorités ce qui pourrait être une sorte d'encadrement de ces discussions-là. Nous sommes en train de regarder quel cadre ça pourrait prendre et les premières ouvertures avec les syndicats vont se faire à cet effet-là très, très bientôt. C'est la grande idée. C'est épatant. Il y a un avenir remarquable, je pense, des discussions à l'intérieur du secteur public autour de cette question-là. Il y a une ouverture à l'heure actuelle qui me paraît extrêmement intéressante pour essayer d'augmenter... C'est pour ça qu'il est question d'augmenter l'efficacité du secteur public, de faire en sorte qu'il se rapproche des gens, qu'il soit plus rapide, qu'il soit capable de se

retourner. C'est toujours en fonction du service qu'on a à rendre à la population. Dans un certain nombre d'entreprises privées, ça a bougé très, très vite depuis cinq ou six ans, alors que le secteur public a eu tendance à s'immobiliser. Et là, de partout, aussi bien du côté des syndicats que de notre côté, tout le monde se dit: si on commençait à bouger un peu. Très bien, très bien, qu'on continue comme ça.

Une voix: Alors, ça veut dire que jeudi, Mme Marois va accueillir favorablement, lorsqu'elle rencontrera les représentants du Syndicat des professionnels du gouvernement, la proposition de mettre une structure en place pour ces discussions que vous trouvez intéressantes?

M. Parizeau: Je pense que Mme Marois et les centrales syndicales, sur la nécessité d'établir une sorte d'encadrement, tout ça, vont tomber d'accord très, très vite. Je n'ai pas de... Ce que j'en sais.

Une voix: ...Domtar golden handshake?

M. Parizeau: Here, I am speaking as the representative of the largest shareholders in Domtar, the people of Québec, I think they are too high. These indemnities are just too much. It is not a golden handshake, it is a golden parachute too, and I have asked the board to give me some information about how this came about, the kind of justification that they see in this, and simply from the point of view of equity, if that is correct. I am waiting for their answer. I can't... I mean, it is a private corporation. I can't just say: will you change this? But I can say: Hey ! Look ! This is a lot of money. At a time like ours, at the present time, don't you think it is too fat?

Une voix: Mr. Parizeau, do you think that the allegations of espionage seriously matter (are?) moment.

M. Parizeau: Look, after what happened in the 1970s, I am ready to believe a lot of that stuff, not that I approve of it, but you know, such people do not change their stripes all that easily, and in that sense I think it is a good idea on the part of the Bloc to say: We want a commission of Enquiry. It will not be the first one, but at least, if we have a Commission of Enquiry on such people every ten years or so, you keep the system strictly more honest or at least you temper them for a few years. As I say, I am deeply shocked or surprised by it. I was shocked and surprised in the 1970s but since then, you know, I just act as if I were under the eyes of those people all the time.

Une voix: Do you think that the dossier on Jacques Parizeau has been there for quite a while?

M. Parizeau: More than one, I am sure. Ah ! Ah !

Une voix: Does your government intend to pursue the matter? Do you think it is up to the Bloc or will the Québec Government make it its own...

M. Parizeau: I will support vocally and whatever help I can give to the Bloc for this request for a Commission of Enquiry. I think after the Macdonald Commission of some years past, it is time to have another one and just see how, over the last few years, all this has been conducted. It should make an amusing reading. There are things, you know, that astound

me here. What is the role of Norway in this? I mean, we never did anything to the Norwegians. What on earth are they doing in that sort of stuff? Is it true that Mrs. Thatcher asked them to? I knew Mrs. Thatcher had an original mind, but to ask the Canadians to spy upon ministers of the Crown – by Jove ! Ah ! Ah !

Une voix: Mr. Parizeau, do you think Mr. Coon Come is getting off on a good foot with its peace relations in the PQ is right to show more opening or is it worst th an ever (?) and now be standing ... for this meeting on Thursday? Is he getting off on the right foot?

M. Parizeau: Maybe he is reacting specifically through a sort of open this like we have tried to just show. Maybe he wants to negotiate the few of ... Why not? Welcome. Rome was not build in a day. I know Mr. Coon Come for a few years. He knows me. That is all right. I am not... I think ... I am sure we will be, you know, again.

Une voix: Daniel.

Une voix: Mr. Parizeau, can you get excited over this report by the hit list for top ...

M. Parizeau: The hit list?

Une voix: Yes

M. Parizeau: I try to be quite specific on that point. Delegates abroad or in foreign countries of the Québec Government are salesman of the Government's positions and interests. I look for the interest of Québec, as a whole. It is awfully tough for them to do a good job if they cannot leave with the political objectives of the Government of the day. I do not mean to say that they have to be rab id proponents of this, but, at least, they must feel at ease with it. If they do not, well, I hope they ... pass open of Kr. Scowen. Mr. Scowen did something qui te remarkable. He said: Look, I cannot. I cannot be the salesman in New York of that government. I resign. Well, I sa id to Mr Scowen: Look, you did a remarkable thing and I will not forget. I mean, if there is a job that has not that kind, let us say, political over tongs(?), we will discuss. We will discuss again. Anytime I have been in contact with Mr. Scowen for so many years of my life, I mean, I feel perfectly at ease with that sort of ... Mr. Dauphin, I gather will... I think he already has ... another job in the pUbl ic sector will probably be offered to him, and that is all right. I do not find anything terrible about this.

Une voix: ...other cases?

M. Parizeau: Why not? Like, well... Which other cases?

Une voix: No sir, you can't sell a product to... You have to get somebody else to sell the product.

M. Parizeau: Well, yes, indeed. Although I am sure we will have no difficulties in finding candidates for such jobs, you know. There are as many as you like.

La modératrice: O.K., dernière, une petite dernière.

Une voix: Mr. Parizeau, is the victory of the Parti Québécois in Saint-Jean more impetus for your a better with the Federal Government?

M. Parizeau: Why, it will help surely. And I think we've got to(?) If it was difficult during the campaign itself. I mean it's hard to bring the Federal Government to reopen something while there is an election on that subject going on. But now that the election is over, we certainly have to go and see the relevant authorities with the Federal Government saying: Weil, look, let's talk. We're interested in keeping the original purpose of that college. It's a good college, it's a good institution. We need it both for the learning of languages and for the training of officers, Francophones. We think that that function should remain. Let's talk. I don't know how far we can go. I don't how the Federal Government eventually, when the tension' has fallen a bit and we can discuss reasonably, will accept our premise or not. But it would be wrong, on our part – if we believed that that institution must remain – to say: We're going to wash our hands of it. Now, it takes two to tango.

La modératrice: O.K. Merci, merci, merci !

M. Parizeau: Pardon me?

Une voix: You said that the Québec government has signed a deal with the...

M. Parizeau: No. You see, that is wrong factually. There was a deal on July 19 to have an operational agreement as to what would happen to that institution and how financing would be shared, etc. by August 31st. By August 31st, there was no agreement, no signature, not even negotiations between the two parties. So, I feel quite free to reopen the thing. Oh no ! A deal is a deal. I mean, if I had a signature of the Québec government on August 31st, that would be very different. But, all parties concerned recognize that on August 31st, there was nothing.

Une voix: Rapidement en français...

La modératrice: O.K.

Une voix: ...M. Parizeau, est-ce que vous croyez que le résultat de l'élection d'hier va permettre un règlement facile avec Ottawa sur cette question?

M. Parizeau: ...Bien, je pense que ça va surtout permettre de rouvrir la question avec le gouvernement fédéral. Ça va faciliter les choses. De toute façon, on voulait rouvrir avec le gouvernement fédéral. Mais le fait qu'on l'ait gagné dans Saint-Jean ne fait, comment dire, qu'aider davantage. Cette affaire-là, il faut prendre ça un peu rationnellement. C'est une bonne institution d'enseignement. Les cadets officiers qui sont passés par là depuis maintenant des années ont été bien entraînés, bien formés. Ce sont des francophones. Il y a, de toute façon, un besoin pour des officiers francophones et tout le monde reconnaît, que ça soit dans l'armée même ou en dehors de l'armée, que ce n'est pas vrai que les cadets francophones vont être entraînés en aussi grand nombre et de la même façon à Kingston. Donc, nous sommes intéressés à ce que cette institution-là demeure. Le gouvernement antérieur se préparait à signer une entente pour dénaturer complètement et ratatiner, d'ailleurs, cette institution d'enseignement. Mais l'entente qui consacrait tout ça et qui devait

être signée pour le 31 août n'a jamais été signée. Alors, écoutez, ne m'en voulez pas que je rouvre avec le fédéral en disant: écoutez, ça prend longtemps pour monter une institution comme celle-là. Ça prend des années pour monter une bonne institution d'enseignement. Ça peut se détruire en quelques semaines. Est [-] ce qu'il n'y a pas moyen de s'entendre pour maintenir cette institution d'enseignement sur une base à peu près correcte?

Et remarquez que j'aimerais bien qu'on sorte de ça, là, des querelles fédérales-provinciales. Les gens de l'armée canadienne qui ont eu à examiner ça arrivent à la même conclusion. Je comprends que, des fois, ça les gêne d'être du côté du Parti québécois, bon, mais enfin, quand même, on pourrait les écouter, ces gens de l'armée qui disent: si vous voulez former des officiers francophones, il faut passer par là. C'est le bon endroit pour les former. Puis, si vous essayez de les former à Kingston, ça ne sera pas fait en aussi grand nombre et de la même façon. Bon, bien, alors, pourquoi on ne serait pas capables de discuter ça comme des gens à peu près rationnels?

Une voix: Oui, mais M. Parizeau, il y a quand même quelque chose d'ironique à ce que ce soit vous qui exigiez le maintien d'une institution qui, finalement, renforce l'unité canadienne.

M. Parizeau: Elle ne renforce pas l'unité canadienne, cette institution. Elle satisfait un besoin. Il va y avoir des forces armées. Que Québec soit dans le cadre fédéral canadien ou que le Québec soit un pays souverain, il y a des forces armées dont une partie est composée de francophones. Alors, où voulez-vous les former? Ou bien voulez [-] vous qu'on revienne à la situation qu'on a connue autrefois où, dans l'armée, il n'y en avait pas et s'il y avait quelques francophones il fallait qu'ils passent toute leur vie en anglais? J'ai connu cette époque-là, moi. Je l'ai connue, cette époque-là. Je vous assure, c'est comme ça que ça se passait. Et le premier qui a commencé à réagir un peu, le général Allard, avait quoi comme objectif en tête? Il disait: J'en ai assez de voir les Québécois francophones rentrer dans l'armée comme, qu'est-ce qu'il disait, comme cuisiniers ou chauffeurs. Parce qu'il n'y avait pas d'autre métier, à ce moment-là, qu'on leur enseignait. Et quand aux officiers francophones, il n'y en avait à peu près pas. Mon frère, moi, a été à l'école navale de (?). Il a fait son cours là-bas. Je vous assure que c'était quelque chose. Si vous pensez que le bilinguisme était particulièrement développé à cette époque-là... Tout ça a bien abouti, c'est devenu une institution remarquable qui correspond à un besoin dans la société. Voulez [-] vous bien me dire pourquoi on va casser ça? C'est quoi le principe qu'on exprime en anglais? « When it is not broken, do not fix it. » Bon, bien alors, «do not fix it».